

Saverne Alsace Bossue

Oermingen

Inondations : des sinistrés en attente d'indemnisation

Le souvenir des inondations du 17 mai dernier est encore bien présent dans les mémoires des habitants sinistrés. À Oermingen, une quarantaine de maisons ont été partiellement inondées. Quatre mois plus tard, une dizaine de familles ne sont toujours pas indemnisées par leurs assureurs.

La rue du Moulin, dont les maisons se situent au bord de l'Eichel, a été particulièrement touchée par la montée des eaux le 17 mai 2024. Ce jour-là, la rivière est sortie de son lit inondant très rapidement toutes les habitations à proximité. Si l'arrêt ministériel reconnaissant l'état de catastrophe naturelle a été publié rapidement au journal officiel, le 14 juin (*), tous les dossiers des particuliers ne sont pas réglés pour autant. Ce qui amène le maire d'Oermingen, Simon Schmidt, à tirer la sonnette d'alarme face à la situation d'une dizaine de familles.

Des acomptes qui ne suffisent pas pour les travaux

« Dans certains cas, les assurances ne jouent pas le jeu et ne donnent aucune information quant à l'avancée des dossiers. J'ai donc alerté le sous-préfet de l'arrondissement de Saverne, Loïc Luisetto, qui m'a demandé de lui faire un état des lieux », confie le maire quelque peu démuni,



À trois jours de la réouverture de son institut de beauté, Katia Cambon était encore en pleins travaux. Photo Simone Giedinger

ne sachant pas comment aider ses concitoyens. Les services de la sous-préfecture de Saverne se sont emparés du dossier. « Des acomptes ont été versés par les assurances, mais deux des dix familles n'ont rien eu. Et ces avances ne suffisent pas à financer les travaux de rénovation. Des foyers vont être sans chauffage, car les chaudières ont été détruites. C'est inquiétant avec les températures qui baissent et l'urgence de trouver des chauffagistes capables d'intervenir rapidement », ajoute l'élue.

L'électroménager a également été détruit par l'eau dans les maisons, où son niveau atteignait parfois 1,30 mètre. « La Croix-Rouge de Sarre-Union a mis à disposition des équipements de première nécessité, des frigidaires et des lave-linge », note encore le maire. Quant à l'avenir, des études sont en cours dans le cadre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) confiée aux intercommunalités. Le Syndicat des eaux et de l'assainisse-

ment (SDEA) propose un diagnostic gratuit, « les pieds au sec », aux particuliers pour engager des travaux pour limiter les inondations. Ils sont subventionnés à hauteur de 80 %. En attendant, les sinistrés vivent dans l'angoisse d'un nouvel épisode de ce type dès que la pluie se remet à tomber.

● **Simone Giedinger**
(*) 52 communes bas-rhinoises sont concernées par l'arrêt ministériel de catastrophe naturelle, suite aux inondations du 17 mai, dont 25 en Alsace Bossue.



La rue du Moulin, la plus inondée d'Oermingen le 17 mai dernier. Photo DR



L'Eichel, qui passe derrière les maisons de la rue du Moulin, a aussi inondé les jardins. Photo Simone Giedinger

Maisons inondées : des murs et des sols à rénover

Dans la rue du Moulin, la plus touchée, Jean et Yvonne Guerrero n'ont perçu que 1 000 euros d'acompte et attendent que leur dossier soit bouclé pour refaire l'intérieur de leur maison. « La cave est encore mouillée, la salle de bains humide et nous avons dû démonter la baignoire », explique Yvonne, très émue lorsqu'elle évoque les inondations du 17 mai. Leur cuisine équipée est à changer et le couple a déjà racheté de l'électroménager. Il faudra aussi retapisser tout le rez-de-chaussée. Par chance, la chaudière fonctionne, car elle était rehaussée. « Ce jour-là, j'étais seule, mon mari était à l'hôpital, heureusement que les gens du lotissement m'ont aidée à écoper l'eau. Maintenant, j'ai peur quand il pleut », raconte la nonagénaire. Avec son mari,

ils habitent dans cette maison, dont le jardin donne sur l'Eichel, depuis 70 ans et n'imaginaient pas connaître un jour une telle situation. Ils ont hâte de la remettre en état.

Plus d'électroménager, des meubles qui gondolent
Même témoignage chez Erika Muller, la maison la plus inondée de la rue avec un niveau d'eau qui est monté à 1,30 mètre. L'électroménager n'a pas tenu et les meubles gondolent. « C'est dur pour le moral, surtout quand il pleut, tout a été détruit y compris la clôture de mon jardin qui donne sur l'Eichel », confie l'octogénaire traumatisée, aidée par son fils. Celui-ci se souvient de la boue, qui s'était infiltrée partout jusque dans la vaisselle. Là aussi, Erika Muller attend les indemnités avec

un acompte de 5 000 euros, qui ne suffit pas pour entreprendre les travaux sur les sols, les murs, ainsi que le remplacement du mobilier et de l'équipement électroménager.
Plus chanceuse, Katia Cambon, a pu rouvrir son institut de beauté, L'Antre soi. « J'avais créé mon institut en juin 2023 et même pas un an après, il était inondé. C'était très dur à vivre », témoigne-t-elle. Son dossier d'indemnisation a été bouclé il y a une quinzaine de jours. Ce qui lui a permis de redémarrer son activité professionnelle, ce samedi 14 septembre. « Dans un premier temps, j'ai voulu tout arrêter, puis j'ai été encouragée par les voisins, la commune et les clients. Et on s'y est mis jour et nuit ! » conclut-elle avec le sourire malgré la fatigue.
● S.G.



Les murs intérieurs ont besoin d'être retapisés et les sols changés. Photo Simone Giedinger